Bulletin Municipal

N° 86

Cléry-saint-André

Avril
2021

(re)Créer du lien

Social, culturel, intergénérationnel, numérique...

BRICO MARCHÉ
BRICOLAGE - JARDINAGE
DECORATION - ANIMALERIE
BATIMENT
45370 CLÉRY-SAINT-ANDRÉ
Tél.02 38 45 12 89
OUVERTS LE DIMANCHE MATIN

AUTO - HABITATION - SANTÉ - PRÉVOYANCE
Particuliers & Professionnels
thélem assurances
> innove pour vous
> Retrouvez votre assureur à
CLÉRY-SAINT-ANDRÉ
Julien PEGAUD
181, rue du Maréchal Foch
02 38 45 95 85
clery.saint.andre@thelem-assurances.fr
N°Orias 18 005 243.
92%* d'assurés satisfaits de leur relation avec Thélem assurances
* Extrait du baromètre satisfaction clients Thélem assurances, décembre 2018.

Clery Menuiseries
Ludovic DEPOND
7 rue André Raimbault
45130 BAULE
Un artisan à votre écoute pour un projet personnalisé
www.laboutiquedu menuisier.fr
email: ldclerymenuiseries@orange.fr
www.ld-clery-menuiseries.fr
Port. 06 73 68 46 97
Tél. 02 38 45 97 06
CSTB RGE

LIGÉRIENNE DE PROPRETÉ
9, rue des Maisons Rouges - 45370 Cléry St André
Fernando TEIXEIRA
Chef d'agence
06 86 00 17 21
Tél. 02 38 45 62 49
Fax 02 38 45 67 90
E-mail : ldp.nett@wanadoo.fr

Entreprise
Bruno MOTHU Couverture
+ de 20 ans d'expérience
2 sentier des Murailles – 45370 CLÉRY-SAINT-ANDRÉ

SARL VERGER
AMENAGEMENTS EXTERIEURS
Terrassements
Clôtures - Allées
CLERY ST ANDRE
02 38 45 35 13

Prochaine réunion du Conseil Municipal

Lundi 31 mai 2021

Les réunions ont lieu à 19h dans la salle du Conseil Municipal en mairie. Les séances sont publiques, n'hésitez pas à y assister.

► Horaires et lieux sous réserve des conditions sanitaires

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi & jeudi : 8h30 - 12h
Mardi, mercredi & vendredi :
8h30 - 12h / 14h - 17h
Samedi : 9h - 12h

En période de vacances scolaires

Lundi, mercredi, jeudi & samedi :
9h - 12h
Mardi & vendredi
9h - 12h / 15h - 17h

Mairie de Cléry-Saint-André

94 rue du Maréchal Foch - BP 11
45370 Cléry-Saint-André
Tél : 02 38 46 98 98
Fax : 02 38 46 98 99
Courriel : accueil@clery-saint-andre.com
Site Internet : www.clery-saint-andre.com
Facebook : @CleySaintAndre45

Édité à 1700 exemplaires
Conception : Service communication
Impression : Groupe Concordances

Directrice de la publication :
Tatiana DEPLANQUE
Coordination : Jérôme FALALA
Crédits photos : Associations, Municipalité, Patrick Lebaupin.
Dépôt légal : 1e trimestre 2021

Merci à nos annonceurs pour le partenariat effectif à la réalisation de ce bulletin municipal. C'est la preuve du dynamisme du commerce local, acteur essentiel de notre cadre de vie.

SOMMAIRE

- ***Édito*** P.5
- ***(re)Créer du lien*** P.6
  - *Un an de crise sanitaire*
  - *Une centenaire fêtée à Cléry*
  - *Une âme d'artiste qui crée du lien à Saint-André*
- ***Agenda culturel*** P.8
  - *Saison culturelle en Val d'Ardoux*
  - *Événements communaux à venir*
  - *Les événements de 2021*
- ***Ville durable*** P.10
  - *Cléry, quand les pieds de murs se végétalisent*
  - *La nature à l'honneur en mai prochain*
  - *Agir pour la biodiversité dans nos jardins*
- ***Conseil de quartier*** P.11
- ***Action sociale*** P.11
  - *Crise sanitaire : Une conférence pour échanger*
  - *Point sur la vaccination*
- ***Vie scolaire et extra-scolaire*** P.12
  - *Retour à la semaine de 4 jours*
  - *Pass'Jeune*
  - *Centre de Loisirs du Val d'Ardoux*
  - *Rentrée 2021 : Les inscriptions se poursuivent*
  - *La vie est belle à l'école Notre-Dame !*
- ***Finances*** P.14
  - *2021, un budget conciliant la stabilité et l'investissement*
- ***Sécurité & Urbanisme*** P.16
  - *Vitesse : L'affaire de tous*
  - *Fondation du Patrimoine*
- ***Conseil municipal des Enfants*** P.17
- ***Travaux*** P.18
- ***Numérique*** P.20
  - *L'actualité de la Commune sur smartphone*
  - *Le bus numérique*
  - *Département du Loiret : Ateliers numériques pour tous*
- ***Acteurs économiques*** P.21
  - *Pascal Horckmans, Maître Artisan Peintre*
  - *Elisabeth Delauzin, Sophrologie, Hypnose, Brain gym et magnétisme*
- ***Culture*** P.22
  - *Bibliothèque municipale*
  - *«Osez la Poésie», les amateurs récompensés*
  - *École municipale de musique «le désir de jouer est toujours là»*
- ***Parents d'élèves*** P.23
  - *ABCD Parents d'élèves - Groupe scolaire des Bergerêts*
  - *APEL Notre-Dame - École privée Notre-Dame*
- ***Actualité associative*** P.24
- ***Droit d'expression*** P.27

SARL ANTONIO · CÉDRIC
COUVERTURE - ZINGUERIE
VELUX - EPDM
DEMOUSSAGE
ISOLATION DE TOIT
Siège Social : 45, route de la Ferté - 45130 - JARGEAU
12, rue de la Fontaine - 45370 - CLERY ST ANDRE
Tél/Fax 02.38.59.97.75
06.88.75.74.76

ATELIER D'AMH
Architecte - Créateur d'espace de vie
06 73 79 78 10
atelier.d.amh@gmail.com
espace Renaisens - 2 rue du stade
CLERY SAINT ANDRE
atelier-amh.fr

PLATRERIE – ISOLATION
PLAQUES DE PLATRE
SASU
Pascal DESHAYES
RGE QUALIBAT
Certificat N° 121873
4, rue du Paré - 45370 CLERY-SAINT-ANDRE
Tél: 02 38 58 15 20 - Fax 08 26 38 49 76
pascal.deshayes0547@orange.fr

Elagage
Abattage
Paysage
ARBORESCENCE
Charles BAECHLER
07 86 85 57 56
Alexis RENARD
06 11 99 07 05
Au service de l'Arbre et du Jardin
arborescence.pjf@orange.fr
2 rue Maréchal Foch 45370 CLERY SAINT ANDRE

Happiness Community
Cabinet de Bien-être et Coaching
Corps et Âme
SOIN ÉNERGÉTIQUE
- Massage énergétique et dynamique des 5 continents
- Soin énergétique LaHoChi
- Harmonisation bio-énergétique
Consultation sur RDV
07.56.88.15.15
SOIN FRÉQUENTIEL ET RÉSONANCE
- Aurathérapie
- Harmonisation cellulaire
tatiana@coach-bienetre.fr
www.coach-bienetre.fr
COACHING THÉRAPEUTIQUE
- Séance individuelle coaching S.A.N.E ®
- Accompagnement personnalisé Coaching S.A.N.E ®
Espace partagé RenaiSENS
2 Rue du stade
45370 Cléry-Saint-André
facebook @happinesscommunity.tatiana

LiS
LASER INFORMATIQUE SERVICE
2 rue du Stade
Espace RenaiSens
45370 Cléry-Saint-André
02 38 45 68 18
06 81 42 97 44
christophe-info@orange.fr
www.laserinfos.fr
SI services à la personne

ÉDITO

Chères Cléricoises, Chers Cléricois,

Nous avons dit adieu sans regrets à 2020 avec l'espoir que 2021 soit l'année du retour à la vie d'avant en maîtrisant ce virus qui a bouleversé nos habitudes depuis maintenant plus d'un an. Le temps a passé et un an c'est long face à la pandémie, mais c'est aussi très court pour trouver une issue scientifique. Et pour autant même si la situation actuelle reste difficile pour un bon nombre de nos citoyens l'espoir est maintenant de raison, il grandit de jour en jour... Puisse cet espoir être celui du retour à la vie normale, sans la crainte quotidienne de connaître un proche, un parent atteint de la Covid 19.

Cette période perturbée bouleverse aussi une grande partie de l'activité économique, associative et familiale. Nous sommes solidaires et rassemblés afin de venir en aide d'abord aux personnes les plus fragiles.

Ce dont nous devons faire preuve maintenant c'est de patience et de confiance. Nous nous sommes adaptés à la crise sanitaire avec un formidable esprit de solidarité, de cohésion intergénérationnelle. Les efforts de chacun permettent de soutenir les plus vulnérables. Je tiens à vous en remercier.

De la patience pour bientôt se retrouver dans des lieux de convivialité, d'échanger, de consommer normalement. De la confiance envers ceux qui nous gouvernent et qui assument leur responsabilité en fonction de données à leurs dispositions.

La commune a l'obligation de recenser les personnes âgées, isolées, fragilisées par un handicap dans le cas de mise en œuvre du plan d'alerte et d'urgence, consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques ou épidémiques. Les informations communiquées sont strictement confidentielles et permettent d'inscrire ces personnes auprès du Centre Communal d'Actions Sociales. A l'initiative, et sous la responsabilité de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire, un centre de vaccination est ouvert depuis février à l'hôpital Lour Picou de Beaugency. Le CCAS a appelé les personnes âgées de plus de 75 ans pour les informer et venir en aide à l'inscription et au transport des plus isolées. Ce travail de planification, selon les doses de vaccin disponibles chaque semaine, n'est pas facile et je veux ici exprimer ma satisfaction envers les services municipaux qui gèrent au cas par cas, les rendez-vous avec le centre de vaccination.

L'action municipale se poursuit malgré la crise sanitaire qui a impacté et ralenti les projets annoncés lors des élections municipales. Depuis mars dernier, les études d'agrandissement du restaurant scolaire et des locaux périscolaires sont confiées à une architecte. Ce projet sera le plus important de la mandature en termes de budget. Il convient de laisser le temps nécessaire pour en maîtriser toutes les contraintes techniques avant le début de la phase travaux, envisagée au printemps 2022 pour une mise en service à la rentrée de septembre. Le Plan Pluriannuel d'Investissement en faveur de la voirie, ciblé à la rue du stade, au chemin du Bréau et à la rue des Hauts Bergerêts sur le budget 2020, sera affecté cette année à la rue de la Motte et Place de Saint-André, puis en 2022 rue de la Perrière, en accord avec la commune de Mareau-aux-Prés.

Au nom de toute l'équipe municipale, employés et élus, je vous assure de notre disponibilité pour le bien de tous et je souhaite, à chacun d'entre vous, une bonne santé.

Le Maire,
Gérard CORGNAC.

Lien *(nom masculin)*

Ce qui relie, unit.

La notion de lien social définit l'ensemble des appartenances, affiliations et relations qui unissent les gens ou les groupes sociaux entre eux. Le lien social représente la force qui lie les membres d'une communauté sociale, d'une association, d'un milieu social.

Un an de crise sanitaire...

A l'écriture de ces lignes, nous venons de traverser une année bien atypique où le lien social, bien que fragilisé par la pandémie est resté au cœur des priorités de la municipalité. C'est pourquoi nous avons souhaité rédiger ce bulletin municipal avec une ligne éditoriale, mettant en avant « le lien social » sur notre commune.

Chaque adjoint, sous le regard bienveillant de monsieur le Maire et travaillant en cohésion avec l'ensemble du conseil municipal, en réunissant les commissions, a souhaité, du mieux que possible et dans le respect des directives sanitaires gouvernementales, maintenir le lien social.

Au fil des pages vous découvrirez les actions misent en place, ainsi que les réalisations qui ont abouti ou celles qui restent à venir. Cléry-Saint-André est une ville dynamique où il fait bon vivre grâce à la politique menée sur notre territoire.

Mais elle rayonne avant tout grâce aux actes de chacun. Que ce soit par le respect de l'environnement, en créant un jardin partagé, un verger pédagogique ou en maintenant l'activité commerciale, touristique et locale ou bien en veillant au bien-être d'autrui et au maintien de la sécurité de tous. Chaque action individuelle peut créer une synergie de groupe qui renforce le lien social. Bien que le tissu associatif soit extrêmement déstabilisé par la crise, il reste actif du mieux possible. Nous espérons de tout cœur que ce printemps puisse nous rassembler très prochainement et ainsi nous permettre de renouer et renforcer nos liens. »

L'ensemble du bureau municipal.

Une centenaire fêtée à Cléry

Le 4 janvier 2021, la municipalité de Cléry-Saint-André a célébré les 100 ans de Madame Jacqueline Chantrefoux, entourée de son fils et de sa fille.

Née à Cléry-Saint-André le 4 janvier 1921, au pied de la Basilique où ses parents tenaient le café de la Belle Image. Après avoir travaillé avec eux, elle devient buraliste à Cléry jusqu'à son départ en retraite en 1987.

Femme alerte, gaie avec toujours le sourire aux lèvres, elle apprécie la compagnie.

Elle prend plaisir à partager avec ses amis ou ses enfants un petit verre de Porto.

Une âme d'artiste qui crée du lien à Saint-André

Elle embellit la rue de Saint-André, attire les curieux et les touristes de la Loire à vélo. La fresque d'Elisabeth et Jean ne passe pas inaperçue ! Grâce à elle le lien social se voit dynamisé, pour le plus grand bonheur des deux artistes amateurs, elle enchante également les habitants du quartier.

L'histoire de cette fresque aux symboles historiques commence avec Elisabeth qui au moment de partir en retraite se voit offrir par ses collègues du matériel de peinture. Une passion prend vie et les murs du bureau d'Elisabeth se couvrent, au fur et à mesure, de tableaux magnifiquement peints. Elle se perfectionne en prenant des cours de dessin et de peinture. La place manquant pour s'exprimer au gré de ses envies, c'est tout naturellement que l'artiste (qui modestement ne se considère pas comme telle) décide d'embellir son jardin et sa cour intérieure avec ses coups de pinceaux. C'est à ce moment-là que Jean son conjoint qui, lui, ayant le coup de crayon pour réaliser des décors à grande échelle, s'investit dans le projet.

Quasiment tous les murs extérieurs du jardin d'Elisabeth et Jean sont parfaitement décorés. Le dernier mur intérieur a été peint lors du confinement de mars-avril 2020. L'idée d'exposer leur talent sur leur mur extérieur visible au public viendra par la suite en novembre 2020.

Les voisins sont tout d'abord étonnés et curieux de voir un dessin prendre vie sur ce grand mur orangé. Au fil de l'avancement du projet, les compliments ne tardent pas à fleurir et un lien se crée entre les artistes et les passants qui sont de plus en plus fidèles. Cependant il semble que cela n'ait pas fait l'unanimité puisque c'est avec déchirement que le couple découvre un matin la fresque vandalisée. Elisabeth souhaite abandonner son projet.

Toutefois, au découragement succède rapidement le désir de poursuivre le projet, notamment grâce au soutien manifesté par les nombreux passants, parfois concrétisé par de jolis messages inscrits dans le livre d'or mis à leur disposition.

« L'idée est originale et le résultat magnifique !!! On adore ! »

« Très belle initiative, très belle création, merci aux artistes Elisabeth et Jean d'égayer notre ville. »

« Quel talent ! Bravo de faire vivre notre Val de Loire, merci ! »

« Très impressionnée par votre chef-d'œuvre ! »

« Un régal visuel. Magnifique travail ! Tout cela rend la vie un peu plus belle et agréable.»

La fresque est aujourd'hui terminée. Les artistes ayant été sollicités par leur voisinage s'adonnent maintenant bénévolement à la réalisation de quelques dessins supplémentaires. A ce jour, leur futur projet personnel sera une montgolfière qui prendra place sur la hauteur d'un des murs de leur cour intérieure. Elle sera visible depuis la rue des Hautesses.

« Nous sommes remplis de gratitude envers toutes les personnes qui nous ont soutenus, encouragés (croissants, champagne) et même proposés leur aide (échafaudage, vernis,...). On est extrêmement touchés par la générosité et le lien qui s'est créé autour de la fresque. Nous aimerions que d'autres initiatives personnelles comme la nôtre puissent voir le jour sur Cléry-Saint-André.

Notre projet était de peindre une fresque mettant en évidence le patrimoine local et suggérant le parcours de la Loire à Vélo et le chemin de Compostelle, afin de concourir à valoriser les atouts de notre village.

Notre objectif est de communiquer avec notre voisinage en respectant le confinement, et contribuer à l'embellissement de la rue de Saint-André. Nous sommes ravis aujourd'hui de constater que la municipalité a procédé au fleurissement des pieds de murs de notre rue et enthousiastes à l'idée de travailler avec le Conseil municipal des enfants sur le projet de la fresque du mur des terrains de tennis » confient Elisabeth et Jean.

Alors, Cléry-Saint-André, entre Val de Loire et Sologne, ville touristique des fresques ? A vos marques ? Prêts ? A vos pinceaux !...

SAISON CULTURELLE EN VAL D'ARDOUX

Le printemps des poètes

Vendredi 21 mai - Salle polyvalente de Mareau-aux-Prés - 20h

Deux comédiennes de la Caravane des Poètes mèneront des animations poétiques dans six classes du Val d'Ardoux, courant mai. Ces ateliers d'oralité donneront lieu à la création d'un spectacle intitulé « Voyage, Voyage », qui mêlera en scène quatre artistes de la Caravane des Poètes et les jeunes des deux classes de Mareau-aux-Prés ayant participés aux ateliers. Venez applaudir ces comédiens qui vous partageront leur plaisir de monter sur les planches de la salle polyvalente de Mareau-aux-Prés!

L'île aux trésors

Samedi 29 mai - Espace Loire - 20h

Deux comédiens vous emportent dans cette adaptation du roman culte de R. L. Stevenson. Deux, c'est un maigre équipage ? hé bien le reste des matelots, ce sera vous, le public.
Le jeune Jim Hawkins vit tranquillement avec sa mère. Ensemble, ils tiennent l'auberge de l'Amiral Benbow, sur une paisible côte anglaise. Mais un jour, un vieux pirate débarque à l'auberge et s'installe. Noyé dans le rhum, poursuivi par ses vieux démons et par ses anciens acolytes, il meurt en révélant à Jim un secret : celui du trésor de Flint, le célèbre pirate.

ÉVÉNEMENTS COMMUNAUX À VENIR

Spectacle d'hypnose

Samedi 9 octobre - Espace Loire - horaires à venir

Découvrez un spectacle d'hypnose différent des autres, un spectacle qui raconte une histoire, une façon de se plonger dans le monde merveilleux de Charly et la chocolaterie. Un moment drôle et dynamique pour les enfants comme pour les adultes.

Serez-vous réceptifs ? Si c'est le cas alors vous ferez partie des chanceux à faire cet incroyable voyage hypnotique avec Elisa L'Hypnotiseuse ! 1, 2, 3 fermez les yeux ...

Les prochains événements de 2021

MAI

- Spectacle - Printemps des Poètes - 21 mai - 20h - Mareau-aux-prés
- Spectacle - L'île au Trésors - 29 mai - 20h - Espace Loire
- Fête - Fête de Saint-André - 30 mai - Place Saint-André

JUIN

- Conférence - Céline Ledoux - 4 juin - 17h30 - Salle du Conseil
- Lecture/concert - Le Message - 12 juin - 16h - Mézières-lez-Cléry
- Concert - Joke - 19 juin - 20h30 - Dry
- Théâtre d'ombre - 26 juin - Place de Gaulle

JUILLET / AOÛT

- Feu d'artifice - 13 juillet - Base de loisirs - Cléry-Saint-André
- Spectacle son & lumière - 16-17 / 22-23-24 / 29-30-31 juillet - Dry

SEPTEMBRE

- Marché villageois - 12 septembre - Clos Noah
- Concert - Gigi, Dalida et moi - 18 septembre - 20h30 - Espace Loire
- Exposition / concert - Journées Européennes du Patrimoine - 18 et 19 septembre - 13h30 - Château du Bouchet - Dry
- Visites guidées - 24-25-26 septembre - Basilique Notre-Dame

Le Message d'Andrée Chédid

Samedi 12 juin - Parc du Château de Mézières-lez-Cléry - 16h

Dans une ville en guerre, Marie reçoit une balle dans le dos alors qu'elle rejoignait Steph, à l'autre bout de la ville. Un couple d'octogénaire, Anya et Anton décident de lui porter secours lorsqu'ils la voient allongée sur la chaussée déserte, une tache de sang dans le dos...

Venez (re)découvrir ce grand texte lu par Vicky Lourenço et porté par le piano de Vincent Viala.

Concert du groupe *Joke*

> Samedi 19 juin - Zone de Loisirs de Dry - 20h30

Dans le cadre de la fête de la musique, la commune de Dry vous propose un « Théâtre d'humour musical ».

«Joke», trio musical et chantant, interprète un florilège de chansons Contre Actuelles, originales et inentendues ! Une création 100% originale, saluée par la presse et les organisateurs.

Spectacle de magie

Samedi 16 octobre - Espace Loire - horaires à venir

David Santini s'est inspiré des maîtres du genre pour façonner un spectacle à destination des adultes et des enfants. Un moment mêlant magie et humour, sur scène comme dans le public.

Parents, laisserez-vous votre enfant grimper sur scène pour s'adonner aux joies de la lévitation, assis sur une chaise? Pleins d'autres surprises vous attendent lors de ce spectacle qui promet une vraie bouffée d'émerveillement pour petits et grands!

OCTOBRE

- ► Concert - Brigade des Sapeurs Pompiers de Paris - 3 octobre - 15h - Mareau-aux-Prés
- ► Conférence - Fête de la science - 8 octobre - 18h30 - Mareau-aux-prés
- ► Spectacle - Hypnose - 9 octobre - Espace Loire
- ► Spectacle - Magie - 16 octobre - Espace Loire

NOVEMBRE

- ► Spectacle - L'Île aux animaux - 20 novembre - ALSH Meung-sur-Loire
- ► Spectacle de danse - 27 novembre - 20h30 - Espace Loire

Les manifestations listées sur ces pages peuvent faire l'objet de modifications en fonction de l'évolution des conditions sanitaires, indépendamment de notre volonté.

► Restez informés en temps réel avec l'application mobile Citykomi (voir page 20)

Cléry, quand les pieds de murs se végétalisent

Fini le désherbant !

Avec le zéro phyto, quand les beaux jours reviennent, les mauvaises herbes se multiplient. Aussi, la commune de Cléry encourage les riverains à « végétaliser » les pieds de murs de leur habitation.

Des initiatives personnelles existent déjà.

Pour accentuer cet embellissement, une première expérience a été conduite, rue de Saint-André le 27 mars avec les élus, le Conseil municipal des enfants et les habitants.

Cette opération vise à donner du cachet à la rue avec un décor coloré qui remplace la végétation spontanée, souvent disgracieuse.

La participation de chacun à l'embellissement et au bon entretien de la commune est fortement appréciable pour maintenir la qualité de vie.

La nature à l'honneur en mai prochain

La fête de la nature est l'événement annuel dédié à la nature. Notre commune possède une richesse aussi bien par sa faune que par sa flore.

Malheureusement, trop souvent, nous constatons des dépôts illégaux qui constituent une nuisance pour l'environnement et porte atteinte à l'harmonie et à la qualité de nos espaces naturels.

Aussi, pour que nous puissions profiter d'une ville propre et partager un espace public agréable, nous vous encourageons à déposer vos masques, mégots, papiers…dans les poubelles dédiées.

Par ailleurs, les élus ont fait le choix de modifier les habitudes des administrés au cimetière. Dorénavant, veillez à séparer les végétaux des pots en plastique ou papier. Des poubelles spécifiques seront installées dans les différentes parties du cimetière pour effectuer le tri.

Retrouvez toutes les informations des actions mises en place pendant la semaine de la nature sur les canaux numériques de la commune.

Agir pour la biodiversité dans nos jardins

Le printemps est l'occasion pour de nombreuses espèces de bâtir leurs foyers au sein de nos haies d'agrément. Il est donc fortement recommandé de ne pas tailler les haies et élaguer les arbres entre le 1er avril et le 31 juillet.

« Cette période correspond à la saison de nidification des oiseaux », rappelle la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO). Couper des branches en cette période revient donc à les déloger et par conséquent, les empêcher de se reproduire. Les haies servent aussi d'habitat à de nombreux insectes et petits mammifères comme le hérisson d'Europe. Par conséquent, si vous devez malgré tout entretenir vos aménagements paysagers, il est impératif d'opérer de façon délicate pour ne pas déranger leurs éventuels habitants.

Concernant la tonte des pelouses, la LPO conseille également d'épargner quelques zones pour laisser aux amphibiens, insectes et petits mammifères, un refuge de tranquillité.

Parfois, des détritus peuvent s'agglutiner aux pieds de nos haies, grillages et murs de délimitation. N'oubliez pas qu'un simple petit geste de collecte de ces déchets peut grandement améliorer le cadre de vie des humains comme des animaux, à l'intérieur ou à l'extérieur de votre parcelle !

► *Toutes les informations sur www.lpo.fr*

Aider au comptage des espèces

La LPO et le Muséum d'Histoire Naturelle anime le site participatif «Oiseaux des Jardins». Après inscription, vous pourrez participer au comptage de différentes espèces sur une zone géographique que vous aurez délimité (jardin, parc public, balcon,...).

Quand compter ? Quand vous voulez, tous les jours, une fois par mois, ou même ponctuellement. L'Observatoire fonctionne tout au long de l'année.

Quoi compter? Comptez uniquement les oiseaux posés dans votre jardin et non ceux le survolant, ni ceux observés dans le jardin du voisin! Quelques exceptions à cette règle pour les insectivores et les rapaces chassant au-dessus du jardin : hirondelles, martinets, éperviers... Vous pouvez noter ces espèces si vous les observez en train de chasser sur la zone définie.

Une fois la session de comptage terminée, vous faites remonter les informations sur le site. Une expérience ludique, instructive et scientifiquement utile, pour petits et grands !

► *Toutes les informations sur www.oiseauxdesjardins.fr*

CONSEIL DE QUARTIER

Réunion de quartier de Saint-André

Le 6 mars dernier a eu lieu la première réunion de quartier de l'année. C'est dans le respect des gestes barrières que les élus sont venus à la rencontre des habitants du quartier St André.

Les riverains sont venus aux anciens ateliers municipaux.

Les principaux thèmes échangés ont été :

- Les travaux de la rue de la Motte, de la place de St André et du Long Boyau,
- Le sens interdit de la rue de la vieille voie,
- Le fleurissement de la rue de Saint André,

Une prochaine réunion aura lieu pour le quartier des Hauts Bergerêts. A l'heure de la rédaction du bulletin municipal, la date n'est pas encore définie.

ACTION SOCIALE

Crise sanitaire : Une conférence pour échanger

Depuis maintenant plus d'un an nous devons faire face à la pandémie de Covid-19 apparue brutalement et s'installant dans le temps. Une véritable crise systémique sanitaire, économique et surtout sociale qui transforme en profondeur nos habitudes de vie et est responsable d'un mal-être général contre lequel nous ne savons, bien souvent, pas comment faire face. Elle suscite de nombreuses questions auxquelles nous ne trouvons malheureusement pas toujours la bonne réponse et génère des situations d'angoisse.

Une conférence animée par une psychologue

Céline Ledoux, psychologue installée à Olivet et spécialisée dans les thérapies psycho-comportementales, exerce une partie de son activité à l'accueil de jour de l'Arche des Souvenirs de Cléry. Elle se propose de venir à l'écoute des Cléricois pour débattre et tenter d'apporter un éclairage sur la façon d'appréhender nos nouveaux modes de vie face aux bouleversements survenus dans nos environnements (familial, professionnel, amical). Comment se projeter durablement dans l'avenir, comment refondre nos existences après toutes ces ruptures ? Nous sommes déstabilisés et c'est une réflexion sur vos inquiétudes légitimes et vos attentes à laquelle vous convie Céline Ledoux, en lien avec le Centre Communal d'Action Social.

► Rendez-vous le vendredi 04 juin 2021 - 17h30, à la salle du Conseil de la Mairie. Pour garantir le respect des mesures barrières, nous vous invitons à nous informer, en amont, de votre participation.

Point sur la vaccination

Les habitants du territoire des Terres du Val de Loire peuvent se faire vacciner en proximité, au Centre hospitalier Lour Picou à Beaugency.

Depuis mi-janvier, les centres de vaccination sont ouverts, notamment pour les personnes âgées de plus de 75 ans et les personnes ayant une pathologie qui les expose à un très haut risque face au Covid-19.

Afin de définir le nombre de vaccins nécessaires, d'identifier les plus vulnérables et communiquer sur les moyens mis en place, la municipalité a réalisé dès le mois de janvier un recensement des habitants de la commune souhaitant se faire vacciner, rencontrant des difficultés pour se déplacer ou prendre rendez-vous. Ainsi, 233 personnes de plus de 75 ans ont été identifiées et environ 180 ont émis le souhait de se faire vacciner.

Les créneaux ouverts pour les rendez-vous ayant été très vite saturés, la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire, en partenariat avec le centre de vaccination de « Lour Picou », a mis en place une organisation s'appuyant sur les CCAS de Beaugency et Meung Sur Loire pour permettre aux 26 communes du territoire de la CCTVL d'obtenir des créneaux pour les plus vulnérables.

Grâce à ce travail collaboratif, plusieurs habitants de la commune ont pu obtenir des rendez-vous et se faire vacciner. A ce jour, plus de 80 personnes ont bénéficié d'un accompagnent de la commune. Les élus et les services municipaux poursuivent les démarches et travaillent chaque jour en collaboration avec l'ensemble des partenaires pour aider les aînés à obtenir un rendez-vous et soulager les familles.

Actuellement, pour une vaccination à proximité, trois établissements de vaccination sont ouverts, celui d'Orléans, de Fleury-les-Aubrais et de Beaugency. Les prises de rendez-vous doivent se faire soit par téléphone au 0 800 009 100 ou au 0 805 021 400, soit par Internet sur sante.fr ou sur doctolib.fr.

Depuis la fin mars, les professionnels de santé peuvent, selon les critères définis par le gouvernement, réaliser la vaccination en cabinet ou en pharmacie. Mais attention, en raison d'une forte demande et des arrivées très fluctuantes des vaccins, seule la persévérance et la patience resteront nos meilleurs alliés du moment donc soyez patients car il faudra du temps pour vacciner toute la population.

En cas de besoin vous pouvez joindre la mairie au 02 38 46 98 98 ou le CCAS au 02 38 46 98 92.

Retour à la semaine de quatre jours à la prochaine rentrée

Suite aux constats réalisés par l'ensemble des acteurs pédagogiques sur les rythmes scolaires mis en place depuis la rentrée de septembre 2014 avec l'école à 4,5 jours, il a été mis en lumière que le système était « à bout de souffle ». En effet, le fonctionnement a connu de nombreuses évolutions dans un souci de sécurité, et de bien-être pour les enfants, les familles, les enseignants et les animateurs.

Pour ce projet, un travail de professionnalisation de l'équipe d'animation ainsi que des recrutements d'agents qualifiés furent réalisés tout au long de ces années par la Municipalité afin de proposer des activités et des projets d'animation de qualité.

En parallèle, de nombreuses concertations ont été menées avec les différents acteurs pédagogiques afin d'optimiser la cohérence du travail autour des différents temps de la journée des enfants.

A la suite de ces constats, plusieurs commissions des affaires scolaires ont été mises en place avec les directeurs d'école, les représentants des parents et les services municipaux dans le but d'aboutir à une solution optimale concernant les journées des enfants.

Différents scénarios ont été étudiés pour aboutir à une présentation en Conseil municipal, qui a voté le retour à la semaine de 4 jours, pour la rentrée prochaine.

Le service Enfance va travailler, durant le printemps, sur l'évolution du PEDT qui sera amendé. Il développera les orientations qui seront la base pour les projets d'animations mis en place durant l'accueil de loisirs du mercredi en mettant l'accent sur le développement durable, la découverte du patrimoine local tout en s'appuyant sur les différents acteurs présents sur la commune. L'impact financier de cette journée d'accueil de loisirs est un point important car la municipalité ne souhaite pas de surcoût pour les familles utilisatrices de ce service entre 8h30 et 16h30.

Pass'Jeune

Des activités novatrices et pertinentes

Le protocole sanitaire a obligé les animateurs à redoubler d'imagination pour mettre en place des activités ne nécessitant pas de déplacement. Ils sont retournés aux sources de leur métier en mettant en place des grands jeux afin de favoriser la convivialité en groupe. Les jeunes ont répondu présents malgré l'absence d'activités mises en place par des prestataires extérieurs et cela conforte l'équipe dans les valeurs défendues à chaque période de vacances.

Ainsi, et pour la première fois dans le gymnase communal, un stage de pilotage de drone a eu lieu. Devant l'engouement suscité par cette première approche, et pour ceux qui n'auraient pas pu s'y inscrire, l'équipe d'animation a reprogrammé l'expérience pour les vacances de printemps. Une initiation

au géocatching sera également proposée. Cette chasse au trésor grandeur nature, utilisant le système de positionnement des téléphones portables, leur permettra de découvrir des caches disséminées à travers la commune. Des activités parfaitement en accord avec les contraintes sanitaires, prouvant une fois de plus l'agilité et la force de propositions des animateurs du Pass'jeune.

Centre de Loisirs du Val d'Ardoux

De 3 à 12 ans, les enfants du Val d'Ardoux (Cléry-Saint-André, Dry, Mareau-aux-Prés et Mézières-lez-Cléry) pourront y être accueillis.

Initialement, les enfants du Val d'Ardoux étaient accueillis au centre de loisirs situé à Jouy-le-Potier. Un partenariat entre la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire et la municipalité de Cléry-Saint-André a permis de mettre à disposition les installations de la commune pour cette nouvelle organisation.

La concrétisation de cette mutualisation a été officialisée par la signature d'une convention qui s'est déroulée le 24 février à l'accueil périscolaire "Les Poussins", en présence de Pauline Martin, Présidente de l'intercommunalité des Terres du Val de Loire et de Gérard Corgnac, Maire de la commune.

Ces locaux récents permettront à l'équipe de dix animateurs, sous la direction de Julie Delvingt et Delphine Bellanoue, son adjointe, de proposer des activités aux enfants au plus proche de chez eux, leur évitant les habituels trajets en bus jusqu'à Jouy-le-Potier. Ce changement, apprécié des parents, permettra plus de liberté pour déposer les enfants grâce à des horaires plus souples.

Rentrée 2021 : Les inscriptions se poursuivent

Groupe scolaire des Bergerêts

Les effectifs prévisionnels n'assurent pas avec certitude le maintien de la 5e classe en maternelle au groupe scolaire des Bergerêts. Il vous reste encore quelques semaines pour inscrire vos enfants, nés en 2018, en mairie ou en prenant contact avec l'école au 02 38 45 72 40.

École privée Notre-Dame

Les inscriptions sont toujours ouvertes à l'école Notre-Dame, de la Petite Section au CM2. Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec le chef d'établissement, Frédéric Flaud, au 06 79 23 58 88 ou par mail sur contact@ecole-nd-clery.fr

► www.ecole-nd-clery.fr

La vie est belle à l'école Notre-Dame !

Des perspectives, des projets

Depuis une année, les élèves des écoles vivent et subissent la situation sanitaire que nous avons pris l'habitude de qualifier d'inédite. Ils ont fait preuve d'une remarquable adaptabilité et de beaucoup de patience. Le port du masque dès le CP est encore une des conditions les plus rudes du quotidien. Ils peuvent être félicités pour cela !

La 3ème période de l'année qui nous a emmenés jusqu'aux vacances de février, a été longue et éprouvante, mais ne nous a pas empêché de mener à bien de nombreux projets !

Voici un retour sur les événements vécus à l'école Notre-Dame ces dernières semaines

Tout d'abord, nous n'avons pas pu vivre notre marché de Noël en présentiel, mais il n'était pas question de ne pas fêter Noël à l'école. La célébration de Noël dans la basilique a bien eu lieu. Les enfants ont pu tout de même fabriquer des objets qui ont été vendus aux familles, l'argent récolté a été offert à une association. De plus, les traditionnels chants de Noël ont été filmés et « offerts » aux familles de l'école.

Tout au long de cette période, d'autres projets ont pu nourrir les esprits, ponctuer nos semaines. La galette des rois, offerte par l'association des parents d'élèves (APEL), les après-midis Land Art au fil des saisons, le carnaval de l'école, les passages réguliers du Père Brière dans les classes, nos projets de recyclage… Ces projets vont être poursuivis dans les semaines et les mois à venir, toujours dans notre volonté de donner plus de sens aux apprentissages.

Développement durable

Nous avons aussi pu avancer sur le poulailler et le potager, planter de nouvelles essences d'arbres, et surtout, renouveler notre partenariat avec la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux).

En effet, depuis de nombreuses années, de nombreux nichoirs à oiseaux ont été disposés dans le parc de l'école. Cette année, nous renouvelons ce partenariat pour les 3 années à venir. Ce partenariat repose sur 4 principes :

- Principe 1 : Créer des conditions propices à l'installation de la faune et de la flore sauvages, notamment en protégeant les oiseaux et la nature, en privilégiant la plantation d'espèces autochtones

- Principe 2 : Renoncer aux produits chimiques, en adoptant un mode de gestion écologique et en préférant les techniques manuelles de désherbage, en préférant les engrais naturels

- Principe 3 : Réduire l'impact sur l'environnement, en recyclant les déchets et en adoptant des gestes éco-citoyens

- Principe 4 : Faire du Refuge LPO un espace sans chasse pour la biodiversité, ce qui est assez simple dans une école !

Le 16 mars à 16h, a donc eu lieu une manifestation, où la nouvelle plaque a été dévoilée, à côté du portail. A cette occasion, les enfants ont pu apprécier leur nouveau projet et chanter pour le plus grand plaisir de tous.

Le printemps est là, nous aussi

En partenariat avec l'APEL, nous avons débuté la première étape de notre potager avec la plantation de graines à faire germer pour ensuite les planter. Cette opération s'est effectuée lors de la « Semaine des APEL », du 15 au 20 mars, sur le thème « S'engager pour l'homme et la planète ». Plus d'informations sur l'article de l'APEL.

Portes Ouvertes

Cette année, malheureusement, il nous est interdit de faire des portes ouvertes. Nous avons donc réfléchi à une nouvelle manière de présenter notre établissement et ce qui s'y vit. Une vidéo est en cours de réalisation mais… chut ! c'est une surprise ! Surveillez donc le site de l'école et son compte Facebook, vous en verrez très vite davantage !

Frédéric FLAUD - Chef d'établissement

2021, un budget conciliant stabilité et investissement

Malgré la crise Covid-19, avec comme conséquences des pertes de recettes (baisse des produits liés au services périscolaires et restaurant scolaire ...) et des dépenses supplémentaires (achat de masques, de gel hydroalcoolique ...), notre Commune a réussi à maintenir les dépenses liées à son fonctionnement. Grâce à cette maîtrise des coûts, des investissements pour les années à venir vont pouvoir être poursuivis.

LE BILAN 2020

Cette crise a entraîné également un ralentissement des projets prévus en 2020. Cependant des réalisations conséquentes ont pu être maintenues avec notamment :

▶ La fin de l'aménagement de la place Charles de Gaulle. L'inauguration, notez-le, est prévue le 26 juin 2021. Nous pouvons être fiers de cette réalisation, l'investissement de cette place par les Cléricois le montre chaque jour. L'agencement ambitieux de cet espace était nécessaire et donne réellement une plus-value au centre de la ville !

▶ La fin du réaménagement de la rue du Maréchal Foch. Son fleurissement a conforté le jury du label « Villes et Villages Fleuris » en accordant la première fleur pour notre commune.

▶ L'effort pour limiter la consommation d'énergie avec la modernisation de l'éclairage public et l'isolation thermique des bâtiments communaux a été maintenu.

▶ La poursuite de la mise en place des voies douces dont celle aux abords du stade qui vient d'être achevée.

▶ Le maintien des investissements en faveur des écoles publiques de la commune (développement de l'informatique notamment).

▶ L'effort constant et continu de la restauration de la Basilique, avec l'achèvement des travaux de la travée nord de la Basilique.

LE BUDGET 2021

Le 29 mars dernier le conseil municipal a approuvé le budget communal pour l'année 2021. Un temps annuel fort, permettant de définir les priorités budgétaires qui seront mises en œuvre au cours de l'année et des moyens pour les financer. Cette année la commune de Cléry-Saint-André disposera d'un budget de 4,5 millions d'euros (2,7 M€ pour le fonctionnement et 1,8 M€ pour l'investissement).

Les écoles : principal service municipal

Au sein de la Commune de Cléry-Saint-André, les écoles et les services périscolaires constituent toujours le premier poste d'investissement : 51 % des effectifs municipaux y travaillent et 831 000 € sont consacrés chaque année à l'éducation et à l'accueil des enfants. De plus une part importante des dépenses d'investissement sera engagée cette année et l'année prochaine pour notre groupe scolaire. Il est prévu l'extension du restaurant scolaire, l'agrandissement de l'accueil périscolaire et le lancement des travaux de la voie douce dite « Gremillion », entre la rue du Maréchal Foch et le sentier des Murailles, avec la prévision d'aménagements paysagers, qui permettra un accès sécurisé à l'école des Bergerêts.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

SUR 100 € DE DÉPENSES COMMUNALES, NOUS UTILISONS :

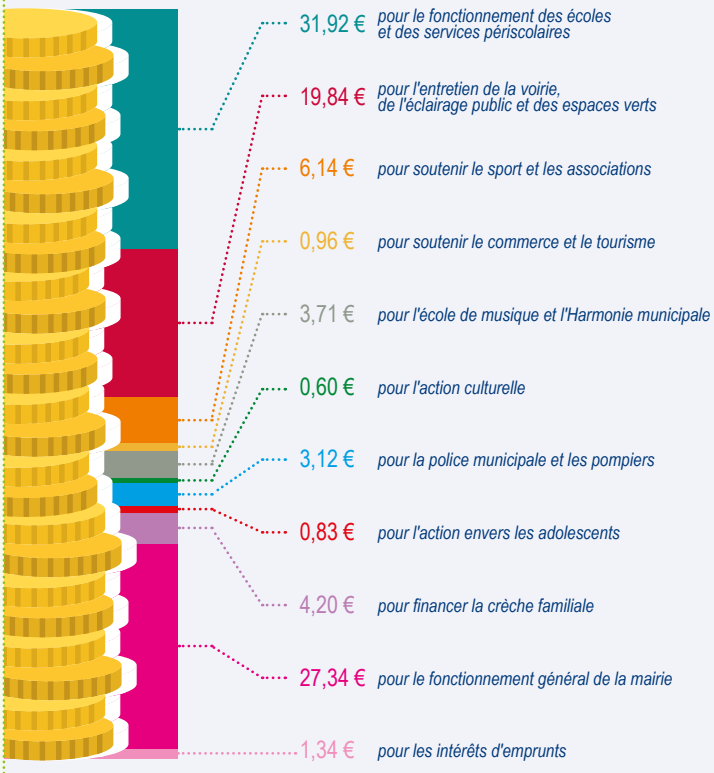

Les autres engagements de dépenses

En fonctionnement 112 000 € seront consacrés à la culture, l'école de musique en sera la principale bénéficiaire. 109 500 € seront affectés au financement de la crèche familiale et 81 200 € à la sécurité (police et défense incendie).

L'entretien de la voirie et des espaces publics représente aussi un poste important, 516 000 € sont dédiés chaque année pour l'entretien des espaces verts, de l'éclairage public, des rues et des chemins. En investissement 596 200 € de crédits ont été inscrits au budget pour rénover et embellir les rues de la Motte et des Hauts-Bergerêts, la place de Saint-André et le chemin du Bréau ainsi que la poursuite de la création de liaisons douces.

Une gestion maîtrisée

Sur les 2,7 M€ du budget de fonctionnement, 1,31 M€ seront consacrés à rémunérer la cinquantaine d'agents communaux. Les efforts réalisés par les services de la commune (renégociations des contrats, effort dans la politique d'achat, etc.) permettent de maintenir l'objectif d'une stabilité des dépenses de fonctionnement tout en garantissant plusieurs de nos engagements : les dotations aux écoles et les subventions aux associations qui ont été intégralement reconduites. La mairie contribue toujours majoritairement au coût de la cantine.

Si la crise sanitaire est jugulée nous relancerons et maintiendrons la dynamique de notre vie culturelle.

Les dotations de l'Etat s'amenuisant d'année en année, la commune maintiendra sa vigilance sur la maîtrise des coûts pour permettre de poursuivre la même qualité de services rendus aux Cléricois.

Fiscalité maintenue

Malgré le contexte financier difficile, le Conseil municipal a décidé de maintenir à l'identique les taux des taxes locales, notamment de la taxe foncière des propriétés bâties et non bâties (dernier levier pour les communes). La fiscalité perçue permet de maintenir un bon niveau de services pour les Cléricois et de garder une situation financière saine en se réservant suffisamment de marges de manœuvre pour continuer à investir tout en limitant l'augmentation de la dette communale.

Pour permettre de réaliser ces investissements, la commune est à la recherche systématiquement de subventions (Etat, Région, Département, PETR Loire Beauce, CAF, DRAAC ...). De façon générale, notre commune est bien soutenue par ces financeurs.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Vitesse : L'affaire de tous

La commune reçoit de plus en plus de messages de riverains excédés de voir la vitesse des automobilistes augmenter.

Si la vitesse réglementaire en agglomération est fixée à 50 km/h nous vous rappelons que près des zones scolaires et pavillonnaires la commune a fixé la limitation de vitesse à 30 km/h.

Le respect de la vitesse, et de manière générale du code de la route, est l'affaire de tous. Elle permet de sécuriser les déplacements des piétons, des cyclistes, des automobilistes mais elle a également un impact positif sur l'environnement.

Alors n'hésitez plus, levez le pied !

LISTE NON EXHAUSTIVE DES ZONES DANS LESQUELLES LA VITESSE EST, OU SERA, LIMITÉE PROCHAINEMENT :

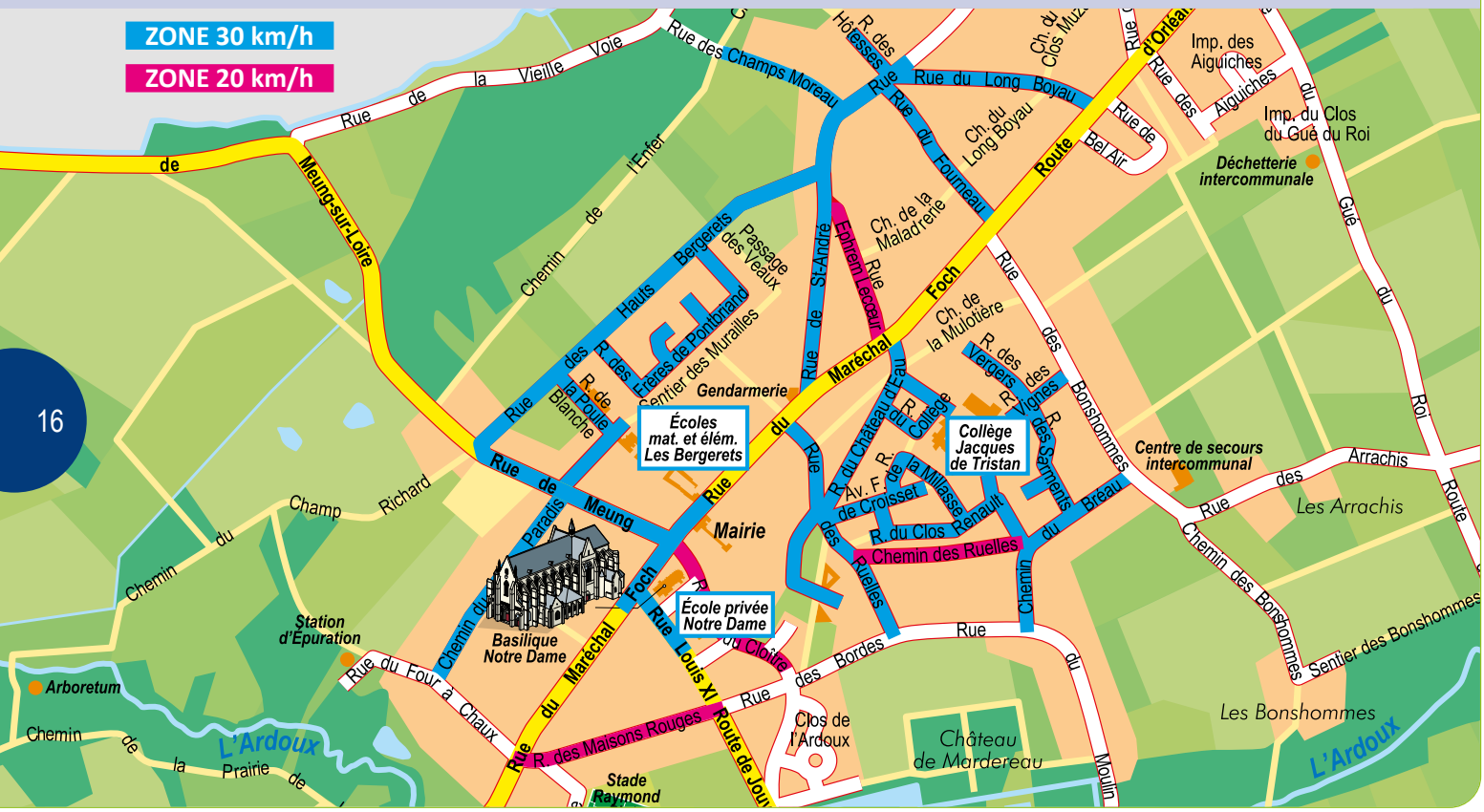

La Fondation du Patrimoine, un allier pour vos rénovations

Créée en 1996, la fondation du patrimoine, vient en soutien aux propriétaires de bâtis anciens, pour les accompagner dans la rénovation de leurs biens. Son but est de protéger, sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine.

La fondation du patrimoine permet aux propriétaires de bénéficier de réductions d'impôts sur le revenu ou d'aides financières pour les foyers non imposables.

L'obtention du label est attribuée pour une durée de 5 ans et permet de programmer les travaux sur plusieurs années.

Les travaux doivent concerner les éléments extérieurs (toitures, façades, huisseries…).

Pour bénéficier de ces avantages, et après accord de l'architecte des bâtiments de France quatre critères doivent être respectés :

Intérêt patrimonial du projet / Qualité de la rénovation extérieure envisagée / Travaux non débutés / Visibilité depuis la voie publique.

Vous disposez sur le site internet de la mairie de tous les liens d'accès vous permettant d'obtenir de plus amples informations sur ce label. Vous pouvez également prendre contact directement avec le délégué départemental adjoint à la délégation du Loiret, Monsieur Jacques Bourgoin au 06 73 14 45 53 ou par mail :

bourgoin.jacques45@orange.fr

La documentation concernant la fondation des bâtiments de France est également disponible en mairie.

Le Conseil municipal des enfants maintient le lien associatif et transgénérationnel

C'est toujours avec enthousiasme et motivation que les jeunes élus du Conseil municipal des enfants se réunissent chaque mois pour travailler en équipe sur des projets permettant de dynamiser notre commune et créer du lien avec les aînés mais également avec les associations.

Cette année, nous vous l'avions précédemment annoncé, le Conseil municipal des enfants s'est doté d'un logo.

Un nouveau logo pour le CME

Dans le but de leur offrir une identité visuelle mais aussi pour valoriser leurs actions et également souder les liens entre eux, 3 choix de logo leur ont été proposés. C'est quasiment à l'unanimité que la version ci-contre a été adoptée.

Travail en équipe pour les jeunes élus

Après avoir été privés de rencontres durant la période hivernale, les jeunes conseillers ont pu commencer à travailler par équipe. Les idées ne manquent pas au CME cependant, le protocole sanitaire et les restrictions freinent certains projets qui doivent être reportés. Mais les jeunes élus savent s'adapter avec dynamisme et joie.

CME
CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS
CLÉRY-SAINT-ANDRÉ

DÉCOUVREZ LES TROIS GRANDS PROJETS SUR LESQUELS LES ENFANTS BÛCHENT CES TEMPS-CI :

1

La lecture publique et la diversification des ouvrages

► *En lien avec la bibliothèque et les écoles.*

Les enfants de ce groupe doivent réaliser une affiche (à découvrir prochainement), mais aussi mener une enquête, afin de diversifier les ouvrages de la bibliothèque et répondre aux attentes des lecteurs.

2

S'exprimer avec les arts plastiques en peignant le mur des terrains de tennis

► *En lien avec Elisabeth et Jean de la rue de Saint-André les associations sportives et culturelles.*

Les enfants de ce groupe doivent travailler en collaboration avec des artistes, afin de réaliser des esquisses, mais ils doivent également travailler avec le Pass'jeune. Il va falloir tisser des liens et travailler en cohésion avant de sortir les pinceaux!

3

Égayer le quotidien des résidents de l'Arche des souvenirs

► *En lien avec l'Arche des souvenirs et les associations sportives et culturelles.*

Les enfants de ce groupe doivent dans un premier temps travailler avec l'équipe de l'Arche des souvenirs. Ils vont devoir questionner les agents sur la faisabilité du projet mais aussi le plus important, ils vont devoir travailler de manière à répondre aux attentes des résidents !

TRAVAUX DU PLAN PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS

1 Rue du Stade

Les travaux d'aménagement de cette rue et du parking sont terminés depuis fin février. Les plantations d'arbustes ont été réalisées par le Centre Technique Municipal. Le coût total s'élève à 39 798 € TTC

C'était la dernière tranche de la liaison douce reliant, en toute sécurité, le mail à la zone commerciale de la salle.

Coût total 39 798 € TTC

2 Chemin du Bréau

Les travaux de requalification de cette voie sont achevés. La pose des bordures franchissables et les trottoirs en calcaires ont été réalisés. La chaussée a été reprise suite à un incident technique.

L'investissement est de 104 440 € TTC, dont 27 000 € financé par le département du Loiret.

La Société STPA a proposé un devis aux riverains intéressés, d'aménager en enrobé leur entrée charretière au même tarif avec les prix négociés par la municipalité.

Investissement 104 440 € TTC
Subvention Conseil départemental 27 000 €

2020

3 Rue des Hauts-bergerêts

Fortement dégradée par le chantier à proximité, la dernière partie de la rue des Hauts Bergerêts a été refaite,de la rue de la Poule Blanche à la rue de Meung. Ces travaux ont été engagés rapidement en Mars 2021, dès que de la voirie de la résidence « Âges & Vie » était terminée.

Les lampadaires ont été déplacés et les lignes téléphoniques ont été enfouies. Côté sud, une piste éclairée et en calcaire de deux mètres de large, réservée aux piétons et aux cyclistes, a été créée. La chaussées en double sens a une emprise de cinq mètres de large.

Le montant de la dépense est de 82 158€ TTC dont 35 432 € de subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement public local pour le réaménagement de la circulation aux abords des écoles publiques.

Investissement 82 158 € TTC
Subvention de l'État 35 432 €

4 Rue du la Motte Place de Saint-André

Les travaux pour l'eau potable ont été engagés avec le renouvellement du réseau et le remplacement des branchements en plomb,de la rue de la Motte jusqu'à la Place de Saint-André, et ont été terminés début Mars 2020.

La chaussée endommagée par cette intervention a été simplement gravillonnée car la réfection complète est prévue cette année. La prudence est de rigueur sur cet aménagement temporaire.

C'est un investissement du C3M de 128 400 € TTC.

Investissement 128 400 € TTC

L'actualité de Cléry-Saint-André sur smartphone

Soucieuse de vous informer sur ce qu'il se passe dans la commune, la mairie de Cléry-Saint-André a déployé Citykomi®, son nouveau service d'information en temps réel. Citykomi®, c'est l'application mobile qui vous permet de recevoir les actualités et les alertes de Cléry-Saint-André directement sur votre smartphone ou tablette. Une rue en travaux ? Un événement à venir ? Une alerte météo ? Ne cherchez plus ces informations, avec Citykomi® vous êtes averti immédiatement !

Une application utile et respectueuse de votre vie privée

Depuis 2015, ce sont près de 300 collectivités qui ont fait le choix d'informer leurs citoyens par le biais de Citykomi®. Sans pub et sans collecter aucune coordonnée personnelle, l'application respecte votre vie privée et votre anonymat : pas de compte à créer, pas de numéro de téléphone ni d'adresse mail à fournir. Vous êtes libre de vous désabonner à tout moment si les informations ne vous concernent plus.

Plus d'informations sur www.clery-saint-andre.com ou au 02 38 46 98 98.

1 ▸ **TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION CITYKOMI®** C'est gratuit !

Télécharger dans l'App Store — DISPONIBLE SUR Google play

2 ▸ **FLASHEZ CE QR CODE** pour vous abonner

3 ▸ **RECEVEZ VOS ALERTES EN DIRECT** sur votre smartphone

Le Bus Numérique

A l'heure où la plupart des démarches administratives se font en ligne, être «déconnecté» constitue un vrai handicap.

Proposé en partenariat avec la Mutuelle Sociale Agricole, Le Bus Numérique a pour vocation d'accompagner les seniors retraités dans leurs apprentissages au numérique pour développer et favoriser, dans le cadre du « Bien Vieillir », le lien social.

Le 17 mai à Cléry-Saint-André

Il fera escale à Cléry-Saint-André le lundi 17 mai et proposera des ateliers thématiques. Sa philosophie est de rendre les technologies numériques accessibles aux publics afin de les utiliser dans la vie quotidienne, grâce à une équipe de formateurs, ayant une expérience pédagogique basée sur des méthodes actives et participatives.

Venez vous familiariser avec les technologies de demain !

Département du Loiret : Ateliers numériques pour tous

Le Département poursuit son engagement pour l'inclusion numérique et lance Le numérique pour tous les Loirétains, afin que chacun soit autonome dans son utilisation du digital.

Au programme, une douzaine d'ateliers thématiques traitant de l'utilisation des tablettes, ordinateurs, messagerie, navigation et sécurité sont accessible, sur inscription.

Pour vous inscrire, contactez les médiateurs au 06 73 76 62 67 ou 06 25 27 32 16. Plus d'informations et téléchargement du formulaire d'inscription sur www.loiret.fr/numeriquepourtous

Pascal Horckmans un Maître Artisan Peintre pour votre « Dé-Co » haute en couleur

Peinture, Ravalement, revêtements intérieurs ou aménagement intérieur, sans oublier le conseil et le coaching, Pascal Horckmans, gérant de la SARL Dé-Color saura répondre à vos attentes.

Pascal commence sa carrière par un apprentissage en 1979 qui aboutit à un premier emploi d'ouvrier peintre en 1983. Après plusieurs années, il reprend ses études en cours du soir, pour obtenir un Brevet Professionnel, suivi d'un Brevet de Maîtrise afin d'obtenir le titre de Maître Artisan en 2006.

Contacté par le CFA de Caen pour ses compétences, il forme des apprentis du BTP, durant plus de deux ans en Normandie mais aussi principalement dans le Loiret au CFA d'Orléans durant quatre ans. Il décide ensuite de s'associer et gère une entreprise de peinture en binôme.

Pascal et son associée forment des apprentis sur le terrain et en parallèle il se perfectionne dans le domaine de la façade et plus particulièrement, l'isolation thermique par l'extérieur.

Fort de ses expériences, il décide de créer sa propre entreprise, la SARL DE-COLOR en 2019.

Installé à Saint-André, Dé-Color se déplace également sur les communes des alentours.

« Les divers postes que j'ai occupés m'ont permis d'acquérir une connaissance générale du métier de la peinture. De ce fait, je suis en mesure de proposer les services suivants : Peinture intérieure, extérieure, revêtements muraux, revêtement de sols, ravalement et isolation thermique par l'extérieur »

Pascal Horckmans :
06 50 51 23 86 / 100 Rue de Saint-André, 45370 Cléry-Saint-André
pascal@de-color.fr / www.de-color.fr / Facebook @Dé-Color

Elisabeth DELAUZUN : Sophrologie, Hypnose, Brain gym et Magnétisme

Fondatrice du cabinet EQUILYS à Meung-sur-Loire Elisabeth donne des soins collectifs de sophrologie et relaxation sur Cléry-Saint-André les mercredis.

C'est dans le respect des normes sanitaires en vigueur, qu'Elisabeth propose de la sophrologie collective sur Cléry-Saint-André dans les locaux de RenaiSENS les mercredis soir, sur réservation.

Elisabeth est secrétaire administrative pour une collectivité. Cependant après avoir surmonté diverses situations personnelles et familiales douloureuses et difficiles à gérer, la vie l'amène naturellement sur le chemin de l'accompagnement à la personne. Elle se forme alors en sophrologie, en hypnose et en brain gym. Thérapeute installée en 2019, Elisabeth vous propose également des soins énergétiques en cabinet ou à distance.

Engagée à proposer son savoir-faire et son accompagnement pour le bien-être de chacun, elle écrit un livre qui sera prochainement disponible. Cet ouvrage, écrit avec le cœur, retrace la vie d'Elisabeth au travers d'une fiction dont l'héroïne, Elana, vous guidera pour surmonter vos malheurs.

« Dans ce livre je vous raconte ma vie à ma façon et surtout, je veux donner une notion d'espoir aux lecteurs.

Rien n'est jamais trop tard il y a forcément, au fond de chacun, une ressource insoupçonnée, une bouée de sauvetage. »

Elisabeth Delauzun :
07 60 61 76 84 - 13 rue de Blois, 45130 Meung-sur-Loire
elisabeth.sophrologue@hotmail.com / www.equilys.fr
Consultations sur rendez-vous.

On reste en contact ?

Afin de pouvoir communiquer plus efficacement avec les acteurs économiques de la commune (opportunités, invitations, réunions...), nous travaillons actuellement à la mise à jour de notre liste.
Nous vous invitons à faire parvenir les informations de votre société :
Nom / téléphone / adresse email - à l'adresse acteurs-eco@clery-saint-andre.com

CULTURE

Bibliothèque municipale

Depuis l'automne 2020, notre équipe de bénévoles s'est un peu renforcée avec désormais 12 personnes dynamiques, ce qui nous permet d'assurer nos permanences avec plus de souplesse.

En 2020, nous avions organisé des séances de ludothèque. Afin de renouveler cette bonne expérience et diversifier les jeux, nous faisons appel aux dons pour des jeux de société.

Durant le second confinement de novembre, nous avons organisé un click and collect afin de continuer l'emprunt d'ouvrages. Une douzaine d'adhérents en ont profité. A la fois parce que notre communication n'a peut-être pas été assez efficace, et sans doute pour des difficultés d'accès internet pour certains publics, un plus grand nombre de lecteurs n'a pu l'utiliser.

Nouveaux horaires du mercredi : 16h - 17h30

Les horaires ont été adaptés en raison de la faible affluence en début d'après-midi. Notre équipe compte désormais un certain nombre de collègues en activité professionnelle nous freinant pour des ouvertures en journée d'une part et pour des animations avec les écoles d'autre part. Si vous pouvez donner de votre temps en journée, vous êtes les bienvenu(e)s.

Vous avez des remarques ?

N'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits éventuels d'horaires différents de ceux actuellement mis en place pour vous faciliter la lecture.

Nous rappelons qu'une boîte se situe à l'accueil pour vos suggestions de lectures, pour adultes ou enfants.

Vous pouvez également nous faire part de vos remarques sur bibliotheque@clery-saint-andre.com

1ère édition du Prix Jeunesse des Terres du Val de Loire

Nous remercions chaleureusement les enfants qui ont participé au concours du Prix Jeunesse des Terres du Val de Loire. A l'issue des votes des enfants, le livre primé est "Un gâteau au goûter" de Christian Voltz.

«Osez la Poésie», les amateurs récompensés

Pour cette 6e édition du Concours de Poésie "Osez la Poésie" organisé par la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire, les communes de Mareau-aux-Prés et de Cléry-Saint-André ont récompensé six poèmes dans deux catégories différentes.

Dans la catégorie 8-11 ans, Flora Ferreira obtient le 1er prix avec son poème "Les Vacances". Sur la 2nde marche du podium c'est Sarah Robichon qui est récompensée avec "Les saisons", enfin Yaonis Boucheron récolte la 3e place avec une création intitulée "Le printemps 2020".

Dans la catégorie 16 ans et plus, du premier au troisième, les gagnants sont Stéphane Sandré "Capillarités", Elzbieta Beaujard "Trois rebelles" et Marie-Christine Malet "Pour tes quinze ans". La catégorie 11-16 ans n'ayant pas reçu de participation, les organisateurs réfléchissent dores et déjà à l'ouverture du concours à d'autres formes d'écriture (Slam par exemple).

Vous pouvez retrouver tous les poèmes, en accès libre, sur le site internet de la ville.

École municipale de musique «le désir de jouer est toujours là !»

Voici que nous commémorons l'anniversaire du premier confinement... Funeste anniversaire pour de nombreux corps de métier et notamment tout ce qui a trait à la filière culturelle. L'école municipale de Cléry n'a pas été épargnée. Arrêt des prestations en public, ainsi que des activités musicales pour les élèves adultes non professionnels du secteur. Mais l'envie et le désir de jouer sont toujours là !

Toute l'école municipale de musique fait au mieux, la mairie, les professeurs, les élèves et leurs familles : changements d'organisation répétés, emploi du temps bouleversés pendant les confinements et depuis l'instauration du couvre feu, tentatives parfois délicates d'utiliser des outils informatiques, soumises à une connexion internet aléatoire et à la limite individuelle de nos connaissances et j'en passe... On en plaisantera... plus tard! Ce sont aussi de nombreux projets annulés (Sainte Cécile avec l'harmonie, Marché de Noël, Auditions de Noël, Concours de poésie...).

Bref, malgré toutes ces difficultés et grâce à l'énergie, l'adaptabilité et la volonté de tous, la vie se poursuit à l'école de musique ! Deux vidéos sorties sur Facebook, une audition privée et filmée, une autre en préparation... Ça fourmille de projets sans cesse adaptés aux conditions du moment ! On avance, à l'aveugle oui,

mais la petite musique de l'espoir de se produire devant du public nous guide toujours et on a hâte de vous retrouver en chair et en os ! Vive la musique !

PARENTS D'ÉLÈVES - GROUPE SCOLAIRE DES BERGERÊTS

L'ABCD s'adapte pour maintenir le lien

En ce contexte sanitaire particulier, l'ABCD Parents d'Élèves a à cœur de maintenir le lien entre les enfants, les familles et l'école.

Les animations se sont enchaînées au rythme des fêtes pour les élèves de l'école des Bergerêts. Fin octobre, les enfants étaient invités à dessiner ou à creuser une citrouille. Les photos de leurs créations ont orné la clôture des Poussins et un tirage au sort a récompensé 4 enfants. Un petit lot leur a été remis au retour des vacances.

Courant décembre, l'ABCD a offert à chaque enfant une suspension à décorer (un support en bois pour les maternelles et une boule transparente pour les élémentaires) et à accrocher sur 2 sapins, mis à disposition par la Municipalité devant l'école. La magie de Noël s'est invitée aux abords de l'école en cette fin d'année !! Une vente de sapins de Noël a également été organisée en partenariat avec l'horticulture Gatelier.

En janvier, il a été proposé aux enfants de réaliser des cartes de vœux sur les temps périscolaires et durant les TAP, avec la collaboration des animateurs. Une centaine de cartes de vœux a été réalisée. Elles ont été distribuées aux résidents de l'Arche des souvenirs à Cléry et de l'EHPAD de Villecante à Dry. Une belle générosité de la part des enfants en ces temps où les échanges se font plutôt rares. Récemment, les résidents des deux établissements ont pris à leur tour la plume pour répondre aux enfants.

Un projet de confection de masques en tissu pour les élèves de l'élémentaire a été initié mi-janvier avec la collaboration de 4 couturières Cléricoises. Il a été pour le moment décidé de suspendre ce projet, au vu des restrictions récentes concernant les masques fait-maison.

De nouvelles animations sont déjà en cours de préparation avec une nouvelle activité manuelle autour des œufs en avril et la traditionnelle sortie vélo que nous espérons maintenir cette année si le contexte sanitaire nous le permet. Le RDV est déjà pris pour le 30 mai.

Prenez bien soin de vous.

PARENTS D'ÉLÈVES - ÉCOLE PRIVÉE NOTRE-DAME

Les parents d'élèves toujours mobilisés pour accompagner les enfants dans leurs projets

Nous avons pour habitude d'organiser des actions tout au long de l'année afin d'améliorer la vie scolaire et la vie des élèves mais également de participer aux financements des différents projets pour les élèves.

Comme tous, nous avons dû nous adapter face à la situation sanitaire qui sévit depuis maintenant un an :

▶ La kermesse de fin d'année 2020 a été remplacée par un goûter composé d'aliments de fabrication locale (jus de pommes et gâteaux de la Biscuiterie Moderne de Lailly-en-Val).

▶ Nous avons adapté notre traditionnel Marché de Noël 2020 en sollicitant l'entreprise familiale WAB & C'O TECH basée à Chaingy, afin de proposer aux familles des objets personnalisés et décoratifs en bois. Nous avons poursuivi dans l'esprit de Noël en réalisant la vente de chocolats et des fameux sapins de Noël.

▶ Le début d'année a été marqué par la vente de notre calendrier 2021 et nous remercions tous les acteurs économiques qui ont participé à cette belle réussite.

▶ En janvier nous avons offert aux enfants de l'école et personnels de l'école, des galettes des rois de la boulangerie Ange à Olivet. Ce moment de dégustation étant habituellement partagé avec l'ensemble des familles mais impossible pour cette année. Les enfants se sont, eux, régalés!

▶ Bien entendu nous avons perpétué d'autres actions comme l'accueil des familles lors de la rentrée scolaire autour d'un café, la vente des photos individuelles, celle de plantes et graines pour l'arrivée du printemps et objets décoratifs à customiser pour les fêtes de Pâques, sans oublier notre aide et appui dans la réalisation des projets de l'école.

L'Apel Notre Dame, est également impliquée dans l'organisation de la Foire aux pommes via l'association des écoles, néanmoins l'annulation de cette manifestation de forte importance pour les Cléricois et environnants nous conduit à réfléchir à des actions nouvelles afin de pallier aux retombées économiques que cela implique d'ordre général.

L'Apel, partenaire de beaux projets pour la nature.

▶ En 2020 le thème de la semaine des APEL en mars était : « S'engager pour l'homme et la planète ». N'ayant pas pu se faire malheureusement, le thème a donc été reconduit durant la période du 15 au 21 mars 2021 dernier.

▶ Les enfants, travaillant avec l'ensemble du corps enseignant, sur un projet Land Art depuis ce début d'année scolaire, ont pu dévoiler leur talent dans des compositions portant sur le printemps. Et c'est la classe des CM1-CM2 qui a renforcé le sujet en imposant « du volume » ! Les créations à retrouver sur le site internet de l'école sont magnifiques !!

▶ Sur cette même semaine l'Apel a offert aux élèves de quoi réaliser des semis afin de planter prochainement un beau potager dans la cour de l'école !

▶ Et sans oublier également le renouvellement du partenariat LPO avec la pose de nouveaux nichoirs et d'une plaque scellant cette entente au niveau du portail de l'établissement du passage Cachon.

L'Apel Notre-Dame poursuit ses actions au fil de l'année pour le bien-être des enfants de l'école et pour maintenir le lien avec les parents d'élèves et l'équipe pédagogique.

Suivez-nous sur les plateformes sociales facebook et Instagram.

CLÉRY VÉLO

Pour rappel, Cléry Vélo est un club affilié à la Fédération Française de Cyclotourisme.

Nos sorties de groupe ont pour point de départ le mail de Cléry, elles ont lieu en principe le samedi matin à 9h en hiver et à 8h30 à partir du mois d'avril.

Le nombre de participants est variable en fonction des disponibilités de chacun, la distance est de l'ordre de 70 à une centaine de km.

Il s'agit d'une pratique conviviale dans le respect du code de la route, l'objectif étant de rouler ensemble.

La pandémie actuelle ne nous a pas permis de mener à bien tous nos projets en 2020, nous espérons vivement repartir avec un enthousiasme décuplé en 2021 !

Nous accueillons toutes celles et ceux qui souhaitent pratiquer le vélo de route ou le VTT en dehors de tout esprit de compétition, n'hésitez pas à nous contacter : cleryvelo@gmail.com

JUMELAGE CLÉRY / HAÏTI - ÊTRE SOLIDAIRE

Vivre le confinement est une épreuve pour la plupart d'entre nous et éloigne encore un peu plus nos regards sur ceux dont les conséquences de cette crise sanitaire sont bien plus éprouvantes. Les oubliés de nos préoccupations et des médias, ces populations qui n'ont aucun moyen pour se faire entendre sont le plus souvent des peuples en grande précarité subissant la corruption de leurs dirigeants censés leurs apporter une prise en charge médicale et de les protéger.

L'association Jumelage Cléry/Haïti soutient les enfants d'une école dans le Nord / Ouest d'Haïti. Notre aide permet à cette école de continuer de donner un enseignement de base, indispensable pour qu'ils puissent espérer gagner leur autonomie. Nos dons sont les seules ressources de cette école et assurent également un repas par jour à chacun d'eux.

Notre association est reconnue d'intérêt général (loi 1901). En faisant un don vous pouvez bénéficier d'une déduction fiscale de 66 % ainsi pour un soutien de 100 € vous ne versez que 34 €.

Merci d'avance pour votre générosité.

AASC GYM DANSE FITNESS : POSITIVE ATTITUDE

La saison sportive touche bientôt à sa fin et les perspectives de reprise des activités sont minces. Pour autant toute l'année nous nous sommes préparés à toute éventualité, a commencé par une reprise des cours d'ici la fin de la saison si les conditions sanitaires, météorologiques et administratives le permettaient.

Pendant la période exceptionnelle que nous venons de traverser les priorités de la section Gym Danse Fitness de l'AAS Cléry furent les suivantes :

- Maintenir le lien avec nos adhérents au travers de communications régulières et de la mise en place de cours en visio auxquels de nombreux adhérents ont participé. Même si cela n'a pas remplacé le présentiel cela nous a permis de préserver l'esprit de partage et de convivialité qui a toujours animé notre section.
- Conforter nos coachs et les assurer de notre soutien en faisant en sorte de maintenir leur salaire à 100% (versement du complément du chômage partiel). La cohésion de l'équipe nous tient à cœur et nous sommes persuadés qu'elle sera le vecteur d'une reprise réussie.
- Comme nous le faisons depuis notre prise de fonction, gérer au plus juste les finances de l'association afin d'en assurer la pérennité et faire face, comme c'est le cas cette année, aux imprévus. Malgré les frais engagés, cette bonne gestion nous permettra d'ailleurs cette année de dédommager nos adhérents du préjudice engendré par cette crise sans précédent.

C'est donc plein d'espoir et confiant en nos capacités de rebondir que nous envisageons l'avenir. Tout est mis en œuvre pour assurer une reprise dans une sécurité totale avec pour seuls objectifs rire, danser et partager à nouveau les moments de convivialités qui font le sel de notre association. Encore un peu de patience et nous serons bientôt réunis :)

AUX ALENTOURS - ESPACE DES ARTS

Pratiques artistiques & expositions au coeur de Cléry !

Enseignements, stages, ateliers artistiques, expositions à venir et à proposer, l'association Aux alentours - Espace des Arts, vous ouvrent ses portes tout au long de l'année à La Maison des Arts et de la création !

L'association Aux alentours - Espace des Arts propose aux habitants de Cléry, et alentours, de découvrir ou entretenir une passion artistique, mais invite également les artistes confirmés, qui souhaitent proposer d'autres enseignements artistiques, ou organiser une exposition, à venir nous rejoindre.

L'association a pour vocation d'élargir la pratique des arts au plus grand nombre, aux jeunes comme aux adultes.

Un projet qui s'est mis en place en 2018 et qui déploie ses ailes en 2021.

Depuis 2018, la Salle Charlotte de Savoie, ancienne salle de l'office de tourisme, aujourd'hui baptisée Maison des Arts et de la Création par la mairie de Cléry-Saint-André, située au 111 rue du Maréchal Foch, accueille des artistes, soutenus par la mairie, pour développer et valoriser des événements et des enseignements culturels, au sein de la ville.

À la fin de cette année 2020, les membres de cet espace se sont réunis pour créer l'association "Aux alentours - Espace des arts", élisant Ludovic Deplanque, tourneur sur bois, comme président de cette association.

Cinq activités artistiques sont actuellement proposées : sculpture sur bois, sculpture sur argile, peinture à l'huile, calligraphie, et dessin.

Les artistes interviennent également auprès des jeunes mais aussi des aînés locaux, en animant des ateliers dans les écoles, à l'accueil périscolaire, au Relais petite enfance, ou à l'accueil de jour Alzheimer «L'arche des Souvenirs».

Outre l'enseignement artistique, l'association organisera tout au long de l'année des expositions et animera des portes ouvertes où vous pourrez vous familiariser avec les différentes activités artistiques proposées.

L'association et la Maison des Arts et de la Création est aussi à la recherche d'artistes ou enseignants artistiques qui souhaiteraient rejoindre l'association pour y développer une pratique ou un enseignement artistique, ou pour organiser une exposition.

Le but de cette association, en plus de dispenser un enseignement culturel varié au cœur même de Cléry, est de pouvoir étendre et enrichir son réseau, en ouvrant ses portes à tous les artistes locaux, et "alentours".

Ateliers proposés en ce moment

- *Stage de modelage d'argile / Valérie Barrault*

->Un samedi/mois de 14h à 17h pour les adultes.

->Deux après-midi durant les vacances scolaires, stage de 2h pour les enfants autour d'une thématique. / 07 85 57 06 18 - visagesdelaterre@gmail.com - barraulvalerie.com

- *Cours de peinture / Alexandra Baudin*

Samedi de 10h à 12h / 06 08 09 69 48 - alexandra.baudin@gmail.com - www.alexandra-baudin.simplesite.com

- *Cours et stages de dessin / Aurélie Schnell*

Cours hebdomadaire de 2h (me contacter pour les dates & horaires, ainsi que les stages, bouleversés par la situation sanitaire)

- *Cours et stages de calligraphie / Aurélie Schnell*

Cours hebdomadaire de 2h (me contacter pour les dates & horaires, ainsi que les stages, bouleversés par la situation sanitaire) 06 86 70 11 21 - aurelie.schnell@gmail.com - www.aureliesch-nell.com

- *Stage de tournage sur bois / Ludovic Deplanque*

Informations concernant les stages sur le site internet / 06 44 69 45 02 - ludovic.deplanque45@gmail.com - www.latelier-deplaniak.fr

Pour contacter l'association, prendre des renseignements ou adhérer, vous pouvez envoyer un email à l'adresse suivante : auxalentours.arts@gmail.com, ou nous suivre sur la page Facebook @auxalentours.espacedesarts.

PSYCHO-HARMONIE

En ces temps particulièrement difficiles et déstabilisants, l'association Psycho-Harmonie vous propose de vous aider à vous libérer des difficultés qui compliquent votre quotidien et vous empêchent de trouver le plaisir de l'instant .

-Par l'utilisation de la Psychothérapie, de l'Art-thérapie, de l'EFT, de la Relaxation, des TCC, elle peut vous accueillir, vous écouter, vous aider :

-Dans la communication au sein de votre couple, la relation familiale, l'accompagnement des enfants et des ados.

-Dans la recherche du mieux être dans votre vie personnelle, votre vie professionnelle .

-Dans le coaching, le développement de compétences managériales, l'organisation et la gestion du temps.

Elle peut vous aider à libérer votre esprit des pensées automatiques, des anxiétés, des angoisses, des phobies, des traumas qui viennent altérer votre capacité à être bien dans le présent.

Elle peut aussi vous apporter le soutien dans le traitement des comportements de dépendance .

Gérard FAY, psycho-somatothérapeute diplômé, est disponible pour tous renseignements au 06 86 73 98 66.

Site : https://psychoharmonie.wixsite.com/g-fay

N'hésitez pas à le consulter, il aura plaisir à vous apporter son aide et une écoute attentive .

GENÊTS D'OR

Malgré tous les problèmes dus au Covid19, est toujours existante et compte actuellement 29 adhérents, ce qui représente une légère diminution due à 2 décès au cours de l'année 2020 et 3 non renouvellements pour âge avancée.

La salle ayant du être fermée pendant plus de 10 mois, hélas nous n'avons pas été en mesure de pouvoir assurer de nouvelles adhésions.

Toutes les personnes intéressées à nous rejoindre peuvent s'adresser, soit à notre Présidente Pierrette GIRARD, tél. 02 38 64 19 04, à notre Secrétaire Françoise VAILLANT, tél. 06 77 33 93 03, où venir à notre siège, au 131, rue du Maréchal-Foch, à 13h30, les JEUDIS ouvrables, même en période de vacance, afin de participer à divers jeux de société, dès que la Mairie nous autorisera à ouvrir les portes de notre salle.

Espérant pouvoir se retrouver assez rapidement, nous vous en aviserons par la voix de la presse locale. A bientôt de se voir.

CLÉRY EN TRANSITION

Le jardin expérimental partagé a déjà bien grandi

Depuis le 25 janvier, les travaux vont bon train sur le jardin expérimental partagé géré par l'association Cléry en transition : débroussaillage, élagage, arrachage de chiendent, protection de la roselière, création d'une palissade végétale, acheminement de branches, de compost, de fumier et de BRF, plantation d'une haie arbustive et de petits fruitiers, réalisation des premières buttes permacoles…

Le chantier se déroule chaque samedi après-midi dans une ambiance conviviale et dans le respect de mesures barrières. Si le contexte le permet, nous espérons organiser des événements ouverts au public pour faire découvrir le site et tous les savoir-faire utiles au jardinage vertueux, que ce soit à l'occasion de la Fête de la nature fin mai ou de Bienvenue dans mon jardin au naturel mi-juin.

Si vous êtes intéressés par ces divers projets autour du jardin expérimental partagé, rejoignez-nous sur place chaque samedi après-midi - nous avons tous quelque chose à apporter et à recevoir – ou écrivez-nous à : clery.entransition@lilo.org

CLÉRY BASKET

Regardons vers l'avenir

Nous avions eu le plaisir de vous retrouver en Janvier 2021 mais la situation sanitaire nous a rattrapée nous obligeant à fermer de nouveau les portes des gymnases. Cette situation pour la seconde année consécutive est plus que problématique pour le club et son avenir.

Malgré cette situation, l'AAS Cléry Basket continue d'avancer avec le lancement de notre nouveau logo et notre boutique de produits dérivés (contacts sur notre site web et sur notre page facebook).

Nous travaillons à la création de nouvelles activités pour la reprise du club en plus des entraînements, pour toutes les catégories :

- Des ateliers basket les week-ends,
- La mise en place de stages dès les vacances de printemps.

Afin de vous tenir informer de la reprise des activités du basket et des évènements organisés par le club, nous ne manquerons pas de communiquer avec vous.

Nous vous remercions de nous suivre de plus en plus nombreux sur Facebook et notre site web clerybasket.fr.

L'AAS Cléry basket vous attend donc pour ses évènements phares(en fonction de la situation sanitaire) :

- Stages vacances de printemps et d'été 2021 (plus d'informations à venir).
- Vide grenier intérieur/extérieur le 16 mai 2021.
- Tournoi nocturne de fin de saison le 26juin 2021.

Le basket continue de vivre !

Retrouvez les matchs de Jeep Elite et ProB et ligue féminine sur Internet via la chaine InbTV ou site FFBB ainsi que sur la chaine l'Équipe. Cet été sera une grande fête du basket avec les équipes de France Féminine et Masculine aux Jeux Olympiques.

Venez nombreux essayer le basket (quand cela sera possible) sans obligation d'adhésion et pourquoi pas, rejoindre nos équipes en tant que joueurs ou bénévoles.

Nous avons besoin de vous pour l'avenir de la section et de la balle orange à Cléry-Saint-André !

Contacts :
clerybasket.fr / Facebook @AAS Cléry Basket
clerybasket@gmail.com / Clerybasket.boutique@gmail.com
06 03 97 03 90 (A. Diet, président) / 06 24 14 45 00 (E. Boissay, secrétaire)

AASC - AÉROMODÉLISME

Cette année 2021 nous l'attendions tous avec impatience. Elle nous offre l'occasion de remettre les compteurs à zéro.

L'aéromodèle club ACCA peut vous accueillir sur le terrain régulièrement,

les Jeudis et Samedis après midi mais également les Mercredis et Dimanches selon la météo.

Elle organise cette année encore deux rencontres inter-clubs:

- Le 18 Avril sur le terrain du Bréau.
- Les 29 et 30 Mai une rencontre (GPR) Grands Planeurs sur le terrain de Baccon/Meung sur Loire.

Retenez ces dates et venez nous voir, vous serez surpris par la technologie embarquée. Vous pouvez découvrir notre activité en consultant notre site web http://club.quomodo.com/acca ou sur le site de la mairie, rubrique /Vie locale/Associations/Associations sportives/ Club omnisports.

Agissons ensemble pour Cléry-Saint-André

Cela fait maintenant 9 mois que votre Maire et le Conseil municipal élu ont pris les rênes de ce nouveau mandat riche en projets. Cette période de mise en route, malheureusement ralentie par les effets collatéraux de la crise sanitaire, a permis de planifier ces projets dans le temps. Les premiers sont l'agencement du scolaire et du périscolaire, la poursuite de l'aménagement des voies douces, la rénovation ciblée de certaines rues… Ces engagements ne peuvent être entrepris sans les financements correspondants. C'est pourquoi une des premières actions a été de finaliser le budget global 2021 qui vous est présenté dans les pages précédentes. C'est un budget équilibré et raisonnable ne venant ni alourdir les prélèvements locaux ni augmenter la dette communale. Ce budget a été voté et adapté par le Conseil municipal. C'est ensemble que nous poursuivrons le même objectif, celui du bien-être de tous les Cléricois tout en gardant l'accent sur la nécessité de favoriser le lien social si menacé et malmené par ces périodes de confinement. Souhaitons que dans les jours à venir toutes les batailles développées pour lutter contre ce fléau viral permettront un retour à cette vie sociale dont nous sommes privés.

Vivre ensemble à Cléry-Saint-André

Civisme et propreté

Nos bords de routes et nos chemins sont régulièrement envahis par des déchets, des masques et quantité d'emballages. On retrouve trop régulièrement des dépôts sauvages de pneus, de déchets verts ou de gravats déposés dans les champs et les fossés. C'est comme si une partie de nos concitoyen savaient perdu le sens de l'intérêt général et du respect de la nature. Comment redonner à chacun et à tous le sens du civisme et de la propreté ? Alors que la Communauté de Communes améliore le tri pour recycler toujours plus, nos paysages sont détériorés et enlaidis. Déjà, des jeunes de notre commune ont proposé des ballades de ramassage, et des associations ou des particuliers prennent des initiatives. La commune doit les encourager, et demander à chacun, à travers une campagne de sensibilisation, de prendre sa part, pour un village propre, dont nous sommes coresponsables.

Un nouveau souffle pour Cléry-Saint-André

Le budget 2021 !

Celui présenté par la majorité à des convergences avec notre projet électoral. C'est le cas pour la voirie, le retour de la semaine à 4 jours, l'étude d'aménagement de la place de St André, l'agrandissement du restaurant scolaire et des locaux du périscolaire, l'amélioration énergétique des bâtiments et la maison des associations (même si nous réprouvons sa localisation).

En revanche, nous nous élevons en opposition sur les points suivants :

• Sans éléments d'étude et d'analyse de données chiffrées sur l'état de la délinquance et de l'insécurité, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier le déploiement de la vidéo-protection et l'armement de la police municipale.

• Dans le cadre de notre proposition du retour de la semaine à 4 jours, nous souhaitons un réexamen des conditions tarifaires du périscolaire afin que la référence du calcul ne soit plus basée sur la plus haute tranche du quotient familial.

• Nous proposons d'articuler le Projet Éducatif de Territoire sur 3 axes : citoyenneté, éducation à l'environnement et vivre ensemble.

• Nous déplorons : l'absence de maillage du réseau des pistes cyclables et la baisse des subventions aux associations.

A cet égard il nous semble malaisé d'adopter ce budget.

CLÉRY-SAINT-ANDRÉ

EN DIRECT SUR VOTRE SMARTPHONE !

Toute l'actualité de la ville en temps réel

Avec Citykomi®, l'application des collectivités **zéro pub zéro donnée personnelle.**

1

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION CITYKOMI®
C'est gratuit !

Télécharger dans l'App Store — Disponible sur Google play

2

FLASHEZ CE QR CODE
pour vous abonner

3

RECEVEZ VOS ALERTES EN DIRECT
sur votre smartphone

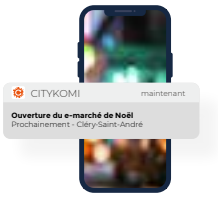

Ville de Cléry-saint-André

La Loire à Vélo · Route de la Vallée des Rois · Loir'etape · val de loire patrimoine mondial · Sologne Val de Loire · Villes et Villages Fleuris